Office central de la coopération à l'Ecole
Association départementale de la Loire
Château de la Perrotière
29 rue des Bruyères 42100 St Etienne
tel 04 77 49 02 40 – mail ad42@occe.coop

A nous retourner SVP avant le 20 OCTOBRE 2023.

ADHESION 2023-2024 – SECOND DEGRE

Établissement : ……

Adresse : ……

Code postal : …… **Ville :** ……

Téléphone : …… **Mail :** ……

Nom du responsable d'établissement : …….

cachet de l'établissement

Adhésion des classes ou groupes suivants :

NOM, Prénom de l'enseignant	niveau	effectif

Effectif total :

Attention, le nombre d'élèves indiqué doit correspondre au nombre d'élèves inscrits dans la classe au moment de l'adhésion car tous sont concernés par les activités et l'assurance de la coopérative, même si certains n'ont pas versé de « participation financière » en début d'année (cf circulaire de juillet 2008)

Voir au dos >>>>>

ADHESIONS

Informations importantes :

- la cotisation est de : **2,15** **<u>L'OCCE-Loire assure la gratuité de la cotisation pour les enseignants</u>**.
- Au niveau de la revue fédérale A & E, comme il est impossible de vendre à perte une revue, l'agrément de la CPPAP nécessite une augmentation compensée par une aide fédérale aux outils de communication que l'on vous répercute.

> ADHESIONS **2,15 € X …… élèves = …… €**

> Revue fédérale A & E : ***12,50 €*** **= …….. €**

TOTAL = …… €

EVENTUELLEMENT : ASSURANCE **MAIF/MAE (pour les élèves adhérents)**
0,25 € X …… élève = …….. €

- Assurance des biens **<u>uniquement si supérieurs à 2000 €</u>** (pas de supplément sinon)
(…… - 2000) X 0,00688 = …….. €

COMMANDE DE DOCUMENTS

*** Documents comptabilité (les frais de port sont inclus, si vous récupérez les documents au siège, enlevez 3,00 €)**

Cahier de comptabilité …… x 8,00 € (5+3) = …… €

USB de comptabilité …… x 8,00 € (5+3) = …… €

Aucun frais d'envoi, si les documents sont récupérés au siège.

➔Règlement en 1 seul chèque à l'ordre de OCCE-Loire